



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APRO 7 AOÛT 2009

Les adhérents de l'APRO, convoqués en assemblée générale par le conseil d'administration, se sont réunis le 7 août 2009 à l'Espace Rencontre et Culture des Orres, sous la présidence de Jean-Marie Bouyala. Manick David et Jean-Claude Royer sont nommés scrutateurs et Pierre Marie, secrétaire.

RAPPORT MORAL

Le Président insiste sur la nécessité de faire croître le nombre d'adhérents (240) par un effort de communication de chacun et par « Les Mélèzes ». 161 membres sont à jour de leur cotisation.

Les activités habituelles de l'été initiées et/ou organisées par l'Association sont reconduites :

- Tournoi de Golf des Orres : P. Marie, qui l'anime avec l'Office du Tourisme, rappelle qu'il se déroulera le 13 août au Col Bayard, qu'il est ouvert à tous et est l'occasion de faire rayonner les Orres. La dotation de l'O.T. est significative (séjour, remontées), celle de l'APRO beaucoup plus modeste.
- Compétition de natation : organisée par E. Grimaud le 11 août, elle s'adresse à plusieurs catégories (enfants, familles...), est sponsorisée par les commerçants et se termine par un toujours sympathique pot,
- Brocante, grâce à M. David : le 20 août, à partir d'objets déposés à la bibliothèque.

2009 est une année particulière car nous fêtons les 35 ans des « Mélèzes ». Aussi, le conseil a voulu marquer cette date, d'abord en réunissant l'association dans cette belle salle pour y tenir son assemblée générale, ensuite en organisant le pique-nique habituel au Grand Vallon, avec une animation particulière (voir article joint). Enfin le journal, dont il convient de souligner les efforts d'amélioration, a créé cette année, à l'intention des enfants, « Le petit Mélèze » et un tiré à part destiné à mieux faire connaître l'association et le journal.

Après une présidence de 8 années, J.M. Bouyala annonce son retrait. Il remercie chaleureusement tous ceux qui l'ont aidé à rendre l'association plus présente et conviviale. P. Marie exprime la reconnaissance des adhérents pour le travail accompli et le dévouement inlassable de Jean-Marie et de son épouse, Odile, à la cause des Orres et de l'APRO. A l'issue de l'assemblée générale, le conseil procédera à l'élection du nouveau Président.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par M.H. Gigay, Trésorière, le compte d'exploitation du 1 juillet 2008 au 30 juin 2009 est le suivant :

Recettes : 3180 euros (cotisations 2950, bibliothèque 230),

Dépenses : 5278 euros (Mélèzes 2265, manifestations 1627, assurance 920, pots 314, bibli.72),

Déficit : 2098 euros

Trésorerie disponible : 31500 euros.

L'équilibre n'est atteint que grâce aux revenus des placements et aux réserves.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés. Le montant de la cotisation est maintenu à 15 euros.

Nota : il est proposé que les fonds disponibles soient consacrés à la réfection de la table d'orientation très fréquentée, située au dessus de la Pousterle, détruite par les orages et anciennement financée par l'APRO. Le devis de la remise en état est attendu. Le projet de réfection de la cabane de berger de la « Rolande » très endommagée et exposée à des dégradations répétées ne fait pas l'unanimité.

ELECTION de NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le conseil composé de 11 administrateurs, dont aucun des mandats n'arrive à expiration, s'enrichit de 2 nouveaux membres : Margaux Loire et Jean-Claude Royer élus à l'unanimité des présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

- Prolongement de l'autoroute : non inscrit dans le plan de relance Etat/Europe, il a très peu de chances d'être réalisé.
- Un propriétaire de Bois-Méan s'inquiète de la relation APRO/ Bois-Méan. Le Président rappelle que l'association, dont la vocation est de participer au rayonnement des Orres, est ouverte à tous.
- Il est suggéré de réorganiser le tournoi de Tennis de l'APRO (double mixte surprise).

L'assemblée générale a le plaisir de recevoir Monsieur le Maire accompagné de la plupart de ses collaboratrices les plus directes : M.Ch. Pasquier, Directrice de cabinet, aidée par D. Ceard ; P. Berthier, Chef de cabinet ; E. Scribot, Responsable de l'Office de Tourisme. M.A. Buffet, chargée de mission de direction de la SEMLORE, est retenue par ses obligations.

Monsieur P. Dijoud, dont nous remercions la présence, rappelle qu'il apprécie le soutien de l'APRO dans cette période de forte évolution de la station qui requiert toute son énergie et celle de l'équipe qu'il a formée (la gestion complémentaire de Bois-Méan est réalisée « à effectif municipal » constant). Par le « jeu » des questions/réponses, le point sur les finances et l'avancement des principaux projets est développé :

Finances

- Excellent résultat de la saison d'hiver, chiffre d'affaire de 10 millions d'euros (10 M euros) en augmentation de 60% par rapport à la moyenne des 5 dernières saisons, grâce à la « montée en puissance » de Bois-Méan, l'enneigement exceptionnel, les efforts de promotion et d'accueil (à la charge de la SEMLORE) qui ont permis un résultat net de 1,8 M euros. Concernant la patinoire, le chiffre d'affaires réalisé couvre les charges de fonctionnement et sociales.
- L'entrée de la ville d'Embrun, prévu en septembre à hauteur de 20%, va permettre de résoudre l'actif de liquidation de la Regore et de l'Office. Elle apportera une garantie bancaire complémentaire (en principe limitée à 50%).
- Malgré Bois-Méan qui n'aurait pas été pris en compte, la dotation de fonctionnement de la commune a été diminuée de 300.000 euros. La Préfecture n'a pas fourni d'explication satisfaisante. Retour à une situation convenable, au plus tard en 2011.
- Tarifs de la saison 2009/2010 : l'étude faite par la Caisse des Dépôts révèle la faiblesse des tarifs par rapport aux autres stations (-10%). La grille tarifaire a été simplifiée, le forfait « primeur » est annulé (d'où augmentation de 24% du forfait correspondant). Malgré une augmentation générale des tarifs de 3% l'année dernière, 85% des sondés se sont déclarés satisfaits du rapport qualité/prix. Des tarifs trop faibles ne garantissent pas la pérennité d'une entreprise (par exemple, les loueurs de Bois-Méan, qui ont appliqué les plus fortes baisses, sont devenus les plus vulnérables).

Travaux en cours et projets

- La remise en état de la place Hodoul, interrompue par la saison d'été, devrait être achevée en novembre.
- Cinéma : son propriétaire a décidé sa fermeture définitive, en raison des mauvais résultats, des fuites d'eau (en principe réparées par les travaux de remise en état de la place) et des contraintes de sécurité. La commune négocie sa cession pour une somme « raisonnable ». Elle en assurerait la gestion et sa réouverture pourrait être possible cet hiver, à condition de résoudre un certain nombre de problèmes techniques et de sécurité.
- Luge : elle ne respectait plus les normes de sécurité. Le coût de la nouvelle luge, d'origine allemande, semblable à celle du col de la Faucille, s'élève à 1,7 M euros. Son achèvement est prévu pour Noël.

- Piscine : l'étude de sa remise en état conduit à un devis de 1,3 M euros.

- Nouveau télésiège de Prébois : son changement est indispensable, puisque la durée de vie de l'actuel s'achève l'année prochaine. Son coût est estimé à 7 M euros et les banques sollicitées ne prêtent pas ou le font à des conditions inacceptables. La recherche de son financement est toujours en cours. Un autofinancement de la SEMLORE, qui aurait permis d'avancer les travaux, n'a pas été retenu, en raison des incertitudes sur la réussite de la prochaine saison. A noter que, malgré une fréquentation forcément supérieure à tout ce qui était connu, il y a eu peu de jours saturés, plutôt assez bien supportés par les skieurs.

- Plan de développement du domaine skiable : son coût est de l'ordre de 20 M euros.

Monsieur le Maire a conscience de sa responsabilité à la fois dans le maintien de la valeur des biens des propriétaires et la préservation des centaines d'emplois saisonniers ou annuels. Il rappelle que toutes les critiques positives, les suggestions et les encouragements restent les bienvenus. Enfin, il souhaite que tous les membres de notre association participent à la réussite et au « remplissage » de la station, sans lesquels la poursuite du financement des projets indispensables à son redressement serait fortement compromise.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu, à l'unanimité, Jean-Claude Royer, Président de l'APRO et Jean-Marie Bouyala, Président d'honneur.

Compte rendu préparé par l'équipe des Mélèzes